



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ligne Caen Rennes

Question écrite n° 12175

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la modernisation et l'électrification de la ligne ferroviaire Caen-Rennes dans sa partie reliant Dol-de-Bretagne à Folligny. Sachant qu'il existe un potentiel de 6 millions de déplacements liés à la proximité du mont Saint-Michel et que le projet Bretagne-grande-vitesse, soutenu financièrement par RFF, l'État et les collectivités bretonnes, permettra de relier en deux heures Dol-de-Bretagne à Paris en 2014, l'électrification du tronçon Dol-Avranches, qui permettrait de prolonger le TGV jusque dans le sud de la Manche (Paris-Pontorson en 2 heures 15, Paris-Avranches en 2 heures 30), offrirait la possibilité de transporter dans de bonnes conditions 400 000 voyageurs supplémentaires, ainsi que le notait le rapport Liebermann du conseil général des ponts et chaussées de mai 2007. Il lui demande donc quelles décisions le Gouvernement pourrait prendre pour mettre en œuvre la modernisation et l'électrification de cette ligne.

Texte de la réponse

La modernisation de la ligne ferroviaire Caen-Rennes, dans sa partie reliant Folligny à Dol-de-Bretagne, est inscrite aux contrats de projet 2007-2013 des régions Basse-Normandie et Bretagne pour un montant global de près de 65 M€. La modernisation de cette section de ligne se décompose en deux grandes opérations, avec d'une part, des investissements entre Folligny et Avranches comprenant notamment le remplacement du poste de commandes d'Avranches, et, d'autre part, des aménagements de la voie entre Avranches et Dol-de-Bretagne. C'est ainsi que 31 M€, financés par la région Basse-Normandie, l'État et Réseau ferré de France (RFF), ont été consacrés à la modernisation de la voie sur la section à voie unique Folligny Avranches. Sur cette section, la voie ferrée a été intégralement renouvelée et un nouveau système automatisé de signalisation a été mis en service en mars dernier, permettant ainsi une nette amélioration de l'exploitation de la ligne. Sur la section entre Avranches et Dol-de-Bretagne, les études actuellement menées ont conduit l'ensemble des financeurs à retenir un scénario de modernisation innovant pour préserver la circulation ferroviaire sur l'axe Caen-Rennes, en optimisant les investissements au regard des besoins. Ce scénario est globalement évalué à environ 34 M€, financés par les régions Basse-Normandie, Bretagne, l'État et RFF. Il consiste en un renouvellement intégral d'une voie avec une modification performante de la signalisation. Pour préserver l'avenir, la possibilité de faire circuler des trains de fret a également été retenue. La modernisation optimisée de la section Avranches-Dol engagée par l'État et les collectivités, constitue, avec le développement de correspondances entre les TGV et les TER en gare de Dol-de-Bretagne, une réponse adaptée aux besoins de déplacement de ce territoire. L'État confirme ainsi son engagement dans la pérennisation de l'axe Caen-Rennes et soutient le développement d'une desserte ferroviaire de qualité du site touristique du Mont-Saint-Michel.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12175

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6941

Réponse publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7225